



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

---

### DÉCISION N°2022/375 Du mardi 22 novembre 2022 Fixant les modalités d'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91)

Le Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) assure des missions d'aide, d'accompagnement et d'assistance aux collectivités territoriales et que la commune de Ris-Orangis souhaite bénéficier de l'expertise et de l'appui du CAUE 91 pour l'accompagner dans l'exercice de ses compétences,

---

### DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Décide de renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) pour une durée d'une année à compter du 26 novembre 2022.

**ARTICLE 2** : La dépense afférente à cette adhésion annuelle est de 1 250 € TTC qui sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours : article 6281 service ADST.

#### Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaule  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité

Le caractère exécutoire de  
cet acte :

Publié le :

Notifié le : **23 NOV. 2022**

La présente décision peut  
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal  
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois  
à compter de sa  
publication et de sa  
notification.

**ARTICLE 3** : Le Directeur Général des Services est chargé de  
l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée  
à :

- Monsieur le préfet de l'Essonne,
- Madame le Receveur de Grigny.

Fait à Ris-Orangis, le 22 novembre 2022

Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

